EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7395 SÉANCE DU 27 mars 2023 Sont présents: Rémy Vincent Grand Chef Denis «Kalo» Bastien Chef familial Carlo Gros-Louis Chef familial Dave Laveau Chef familial René «Wellie» Picard Chef familial Stéphane B. Picard Chef familial William Romain Chef familial Daniel Sioui Chef familial Jean-Mathieu Sioui Chef familial Tina Durand Secrétaire SIGNATURE D'UNE ENTENTE D'ACHAT

VENTE D'IMMEUBLE - LOT 2680-2

Attendu que les propriétaires de la propriété située sur le lot 2680-2 (ci-après l'« Immeuble ») souhaitent vendre cette dernière en faveur du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW);

Attendu qu'un employé du CNHW a signé et transmis le 22 février 2023 aux propriétaires une offre d'achat afin d'acheter l'Immeuble;

Attendu que suite à des négociations entre les parties, le CNHW et les propriétaires de l'Immeuble ont convenu d'un prix de vente de 412 500 \$;

Attendu que le CNHW désire acquérir l'Immeuble pour le montant de 412 500 \$;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat souhaite ratifier l'offre d'achat signé le 22 février 2023;

Page 1 de 2

VRAIE	E COPIE CERTIFIÉE		
CE	28 mars	<u>2023</u>	Résolution adoptée à l'unanimité
	TINA DURAND		

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7395 SÉANCE DU 27 mars 2023

SIGNATURE D'UNE ENTENTE D'ACHAT VENTE D'IMMEUBLE – LOT 2680-2

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial Denis Bastien, appuyé par le Chef familial William Romain, et résolu :

- De ratifier l'offre d'achat signé le 22 février 2023;
- D'autoriser le Chef Daniel Sioui, à signer l'entente d'achat-vente d'immeuble de 412 500 \$ visant la propriété située sur le lot 2680-2, et à y apporter toute modification, à son entière discrétion, qu'il pourrait juger nécessaire;
- D'autoriser le Chef Daniel Sioui, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution;
- Que la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

2023 Résolution adoptée à l'unanimité

SECRÉTAIRE TINA DURAND